

DOSSIER D'INSCRIPTION

Vide grenier

« Dans les Yeux de Virginie »

Dimanche 7 Juin 2026

Pour vous inscrire, il suffit de nous envoyer le dossier dûment rempli à aspgeb57@gmail.com avant le vendredi 15 Mai 2026 dernier délai.

L'amicale souhaite vous informer que la totalité des bénéfices seront reversés à l'institut Gustave ROUSSY, 1^{er} Centre Européen de Lutte contre le Cancer, à Villejuif qui est spécialisé dans la recherche et le traitement des cancers.

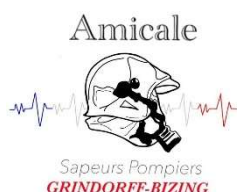
Votre dossier complet est attendu avec les pièces ci-dessous :

- Le formulaire d'inscription que vous trouverez page suivante à daté et signé impérativement accompagné de la copie R/V de la carte nationale d'identité
- Le règlement de l'évènement que vous aurez daté, signé en apposant la motion « Lu et approuvé »
- Le règlement de votre participation à l'évènement (Par chèque ou virement) en prenant en compte les mètres linéaires souhaités (5mètres minimum et préciser avec ou sans emplacement véhicule) Il conviendra également de rajouter les réservations de repas complets.
 - Nota : Nous vous proposons également des repas complets ou casse-croute dans le pain que vous pouvez également réserver en avance (Le tickets seront à retirer à la caisse centrale)

ATTENTION : Seul le dossier complet et le règlement joint valide votre participation à l'évènement.

Merci de pour votre inscription et nous vous attendons nombreux
à cette manifestation

Pour toutes questions privilégiez le mail aspgeb57@gmail.com ou par Gsm au 06.26.42.59.31



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Grindorff-Bizing

Vide grenier

« Dans les Yeux de Virginie »

Dimanche 7 Juin 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Né(e) le : à (Ville) : Département :

Adresse : Code postal : Localité :

Mail :@.....

Téléphone :

Pièce d'identité : Fournir la copie recto/verso

Carte Nationale d'identité ☐ Passeport ☐

N° de la pièce :

Délivrée le : par :

Véhicule :

Immatriculation :

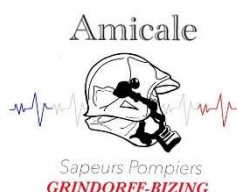
Dimension au sol :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés, (Article L310-2 du Code du commerce)
- Ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénale)

Fait à : Le :

Signature : (Nom, Prénom et Signature)



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Grindorff-Bizing

Vide grenier

« Dans les Yeux de Virginie »

Dimanche 7 Juin 2026

RESERVATION DE L'EMPLACEMENT

Emplacement	Sans véhicule	Avec véhicule	Total
5 mètres	15€	25€	
10 mètres	30€	50€	
15 mètres	45€	75€	

Entourez le montant choisi et le faire apparaître dans le total

RESERVATION DE LA RESTAURATION

Produits	Montant	Quantité	Total
Repas complet	17€		
Casse-croûte saucisse	3€		

Entourez le montant choisi et le faire apparaître dans le total

- Repas complet (1X Côtelette ou 2X Saucisse et Frites fraîches, Fromage et Glace artisanale)
- Casse-croûte (Blanche ou Merguez)

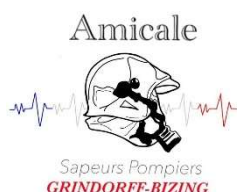
Ci-joint le chèque à l'ordre de « **Amicale des Sapeurs-Pompiers de GRINDORFF-BIZING** » d'un montant de€, correspondant au montant de l'emplacement + la réservation des repas (Repas ou casse-croûte).

(N'oubliez pas de signer le chèque)

Si vous souhaitez régler par virement merci de prendre en compte les éléments suivants :

IBAN : **FR76 1027 8051 7000 0801 7464 014** BIC : **CMCIFR2A**

(Merci de faire apparaître votre nom et prénom dans le virement afin de vous identifier)



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Grindorff-Bizing

Vide grenier

« Dans les Yeux de Virginie »

Dimanche 7 Juin 2026

REGLEMENT DE L'EVENEMENT

- Accueil des exposants à partir de 05h00
- L'accès se fera **UNIQUEMENT** par la rue de la Chapelle 57480 BIZING
- Aucune vente ne pourra être réalisées avant 06h00
- Le déplacement des véhicules des exposants à l'intérieur du périmètre ne se fera qu'accompagner d'un placeur.
- **Fin des mouvements de véhicule à l'intérieur du périmètre 08h00**
- Le vide-greniers est ouvert à tous, sous réserve de la réception du dossier d'inscription complet avant la date limite du 15 Mai 2026 accompagné du règlement (En chèque ou virement).
- Les places payées mais non occupées seront redistribuée au besoin le jour même. Aucun remboursement ne sera effectué de la part de l'organisateur en cas d'absence du participant.
- L'exposant s'engage à respecter les lieux qu'il occupe (Déchets) ainsi que le règlement de l'évènement conformément à (Article L310-2 du Code du commerce) et (Article R321-9 du Code pénale)
- Seule la vente d'objets de brocante et vide-greniers (Occasion) sera autorisée sur le site de l'évènement. Il est exclu la vente de produits neufs, de contrefaçon, d'armes, d'articles de contrebande, d'insignes Nazis ou tout autre objet prohibé ou illégal.
- Le prix de l'emplacement est fixé à 3€ le mètre (Mini 5 mètres) sans emplacement de stationnement de véhicule et à 5€ le mètre (Mini 5 mètres) avec un emplacement pour véhicule.
 - Afin de préserver les accès prévus aux véhicules de secours, merci de respecter les consignes des placeurs.
 - Les véhicules des exposants n'ayant pas réservé d'emplacement véhicules seront stationnés en dehors du périmètre dédié à l'évènement.
 - Aucune transaction ne pourra débuter avant 06h00 le 7 Juin 2026
- Les exposants s'engagent à laisser propre leur emplacement au plus tard à 17h30.

En cas de non- respect du présent règlement ou de comportements déplacés ou irrespectueux, les organisateurs sont seuls juges pour prendre les dispositions qui s'imposeraient

(Exclusion de l'évènement ou appel des forces de l'ordre)

Le présent règlement a été déposé en Mairie de Grindorff-Bizing ainsi qu'auprès des services de Gendarmerie territorialement compétents.

Merci d'apposer

Nom, Prénom précédés de la mention « Lu et approuvé » ainsi que la date et signature.